

## Séance du 2 décembre 2019

Monsieur Christophe Longchamp, Président, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à la Municipalité et aux membres du Conseil.

- 1. Appel**
- 2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**
- 3. Assermentation de nouveaux membres**
- 4. Budget 2020 – Rapport de la commission de gestion et finances. Discussion/adoption**
- 5. Communications de la Municipalité**
- 6. Communications du Bureau du Conseil**
- 7. Propositions individuelles**

### **1. Appel**

17 membres sur 30 répondent présents. Sont excusés : Mesdames Corinne Bettens, Nelly Bettens, Dominique-Isabelle Caillat et Lucie Rochat et Messieurs Baptiste Bettens, Mathieu Bettens, Nicolas Bettens, Marc David et Roger Longchamp. Sont absents : Mesdames Rosemarie Fuchs et Marlyse Vanbenenden et Messieurs Jean-Louis Fuchs et François Vial

Le tiers du nombre total des membres étant atteint, le Conseil peut délibérer.

### **2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 2019 est accepté à l'unanimité après des corrections de différents thèmes au point 5 et au point 8.

### **3. Assermentation de nouveaux membres**

Mesdames Noémie Reymond et Yasmina Jankewitz.

### **4. Budget 2020 – Rapport de la commission de gestion et finances. Discussion/adoption.**

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, passe en revue le Budget 2020 et demande s'il y a des questions.

Page 1 : Une réalimentation financière de Festi-Veyron se fera en 2020 et la Municipalité a pris la décision d'organiser une sortie des aînés.

Page 2 : Création et maintien d'un Cloud.

Page 3 : La Municipalité a préféré mettre des chiffres plus bas que les années précédentes pour l'estimation des impôts à payer.

Page 4 : Mise en place de 5 ruches, dans le courant de l'année 2020.

Les frais liés à l'entretien des forêts ont été donnés par le Garde-forestier. Nos forêts coûtent plus qu'elles ne rapportent.

- Page 5 : Entretien du local du feu, infiltration d'eau par la toiture. Il était nécessaire de procéder à la réfection de la sous-couverture. Il y a eu également des frais dus à l'entretien de la toiture de l'église et l'achat de bacs à fleurs.  
Une nouvelle assurance couvrant les dégâts d'eau a été effectuée.
- Page 6 : Le trottoir entre le giratoire et le battoir sera bétonné et les réfections de certaines pattes d'oie et des fissures sur les chemins AF seront effectuées durant l'année.
- Page 7 : Aucune surprise pour les frais liés à la déchetterie. Cela fonctionne très bien.
- Page 8 : Il y a également aucune surprise concernant les réseaux d'égouts et d'épuration. Si ce n'est l'entretien habituel.
- Page 9 : Concernant les frais de transports et groupements scolaires ASISEVV et ASICOVV, aucun frais détaillé n'a été transmis.
- Page 10 : La participation aux frais de Police Cantonale a considérablement augmenté, voir doublé en 2 ans. Il n'y a pas de justificatif à cette augmentation, les frais sont imposés aux communes.
- Page 11 : La participation à la facture sociale a augmenté. Ces frais sont imposés.  
Les frais pour l'AVASAD – contributions aux institutions de santé – sont repris par le Canton.
- Page 12 : Location d'un capteur anti-fuite pour le réseau d'eau et création d'un plan de réseau d'eau sur Carto Jura Léman, avec le relevé des collecteurs communaux et privés.

Le budget 2020 présente comme suit :

Charges : CHF 759'486.00

Revenus : CHF 690'132.00

Excédent de charges : CHF 69'354.00

Madame Sylvie Vial-d'Aumeries prend la parole pour le rapport de la commission de gestion et finances.

La commission de gestion composée de Mesdames Sylvie Vial-d'Aumeries, Julie Zimmermann et Monsieur Olivier Bonzon, s'est réunie le 27 novembre 2019 pour étudier le budget 2020.

Madame Sylvie Vial-d'Aumeries remercie Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, pour les informations fournies.

Il a été observé qu'il y a un très grand nombre de montants imposés, une participation aux frais de la Police Cantonale qui va presque doubler et une facture sociale qui augmente de 73% par rapport au budget de 2019.

Les fonds de réserve permettront d'éponger les déficits prévus.

La Commission de gestion-finances propose au Conseil Général d'approuver le budget 2020 tel que présenté.

Le budget 2020 est accepté à l'unanimité.

## **5. Communications de la Municipalité**

Monsieur Robert Magnenat, Municipal, indique que les bus scolaires MBC s'arrêtent au giratoire, suite à cela, un système PediBus est mis en place. Il est à la recherche de gens pour le tournus de surveillance du PediBus jusqu'en avril.

La Municipalité a décidé de mettre en place des abris aux arrêts de bus du giratoire et à Saint-Denis.

Une sortie des aînés sera organisée durant l'année 2020. Plus d'informations suivront.

Les fontaines et la borne d'alimentation pour les agriculteurs seront prochainement fermées, durant environ 10 jours, pour sonder les fuites d'eau dans le réseau.

Monsieur Marc Vial, Municipal, informe que la plantation de chênes est reportée en 2020. Le WWF va abolir la cascade du Veyron et une rampe d'une longueur de 40 mètres remplacera cette dernière. La mise à l'enquête pour le seuil est en cours auprès du Canton. Malheureusement la Municipalité n'a pas son mot à dire, car cela a été prévu dans le cadre de la mise à jour du PAC Venoge. Il informe également que le Chemin du 400<sup>ème</sup> est fermé à cause d'un glissement de terrain.

La distribution des sapins aura lieu le samedi 14 décembre. Festi-Veyron organise un apéritif lors de cette occasion.

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, informe qu'une nouvelle boursière a pris ses fonctions. Il s'agit de Madame Evelyne Baumann, qui est également boursière communale à Moiry.

Dès à présent, les toilettes, qui se trouvent au rez-de-chaussée du collège, seront ouverte uniquement en journée.

Suite à la future installation des 5 ruches, un apiculteur professionnel s'en occupera. La Commune rachètera le miel produit de ces ruches.

Il remercie le bureau du Conseil pour les bons contacts ainsi que les conseillères et conseillers communaux pour leur engagement. Il adresse à l'ensemble de l'assemblée tous ses vœux pour les fêtes de fin d'année.

## **6. Communications du Bureau du Conseil**

Monsieur Christophe Longchamp, Président, informe que les séances du Conseil auront lieu le 2 juin et le 7 décembre 2020.

Il lit la lettre de Monsieur Jean-Louis Steffen qui fait part de sa démission au sein de la Municipalité au 30 juin 2020.

Monsieur Jean-Louis Steffen prend la parole. Il remercie ses collègues Municipaux ainsi que le Conseil pour la bonne entente et le plaisir qu'il a eu à collaborer durant les 18 années passées à la Municipalité.

Monsieur Christophe Longchamp indique que les élections complémentaires pour la Municipalité auront lieu le 17 mai et que 1 mois et demi avant aura lieu l'assemblée de commune.

## **7. Propositions individuelles**

Néant

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, souhaite prendre la parole pour remercier Mesdames Lucie Rochat et Mélanie Caillat. Madame Lucie Rochat pour son travail effectué auprès de Festi-Veyron et Madame Mélanie Caillat pour ses années en tant que boursière communale. Il remet à chacune un présent.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur Christophe Longchamp lève l'assemblée à 20h59.

Le Président  
Christophe Lonchamp



La Secrétaire  
Nicole Bonzon

